|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**39ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**01 au 12 novembre 2021**

**Examen du rapport de Trinité -et -Tobago**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 09 novembre 2021*

 *(09h 30-12h30)*

**Madame la présidente,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de la Trinité-et-Tobago à cet Examen Périodique Universel et prend bonne note des informations complémentaires fournies au Conseil.

Le Togo salue les efforts entrepris par Trinité-et-Tobago notamment pour mettre en œuvre le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Tout en encourageant les autorités de Trinité-et-Tobago à poursuivre dans la dynamique des progrès accomplis dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l’homme, le Togo souhaite faire les recommandations suivantes :

1. La création d’une institution nationale des droits de l’homme, dont les attributions, mécanismes et moyens de fonctionnement soient de nature à garantir son indépendance et son efficacité ;
2. Le renforcement des dispositions législatives et réglementaires en matière de lutte contre la traite des femmes et des filles ;
3. L’instauration d’une procédure nationale de détermination du statut de réfugié conformément aux dispositions pertinentes de la Convention de 1951 relative au statut de réfugié.

La délégation togolaise souhaite plein succès à la Trinité-et-Tobago dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent Examen.

**Je vous remercie**